

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2016

---

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA  
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3623)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF93

présenté par  
M. Colas, rapporteur

-----  
**ARTICLE 23**

À l'alinéa 9, après les mots :

« , 3° et 4° »

insérer les mots :

« du I ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.